

Photovoltaïque en Wallonie : calculez la rentabilité de votre installation, avec le tarif prosumer

Christophe HAVEAUX, Jonathan LELOUX, 25 Juin 2019



Le tarif prosumer s'appliquera finalement à toutes les installations photovoltaïques en Wallonie dès janvier 2020. La rentabilité reste cependant intéressante. Faites votre calcul sur le [Simulateur financier](#), qui intègre désormais le tarif prosumer.

Le Parlement wallon n'a finalement pas adopté la proposition du précédent gouvernement wallon d'exonérer les installations photovoltaïques existantes du fameux tarif prosumer. Ce tarif entrera donc en vigueur au 1er janvier 2020, comme prévu, et s'appliquera à tous les ménages wallons équipés en photovoltaïque.

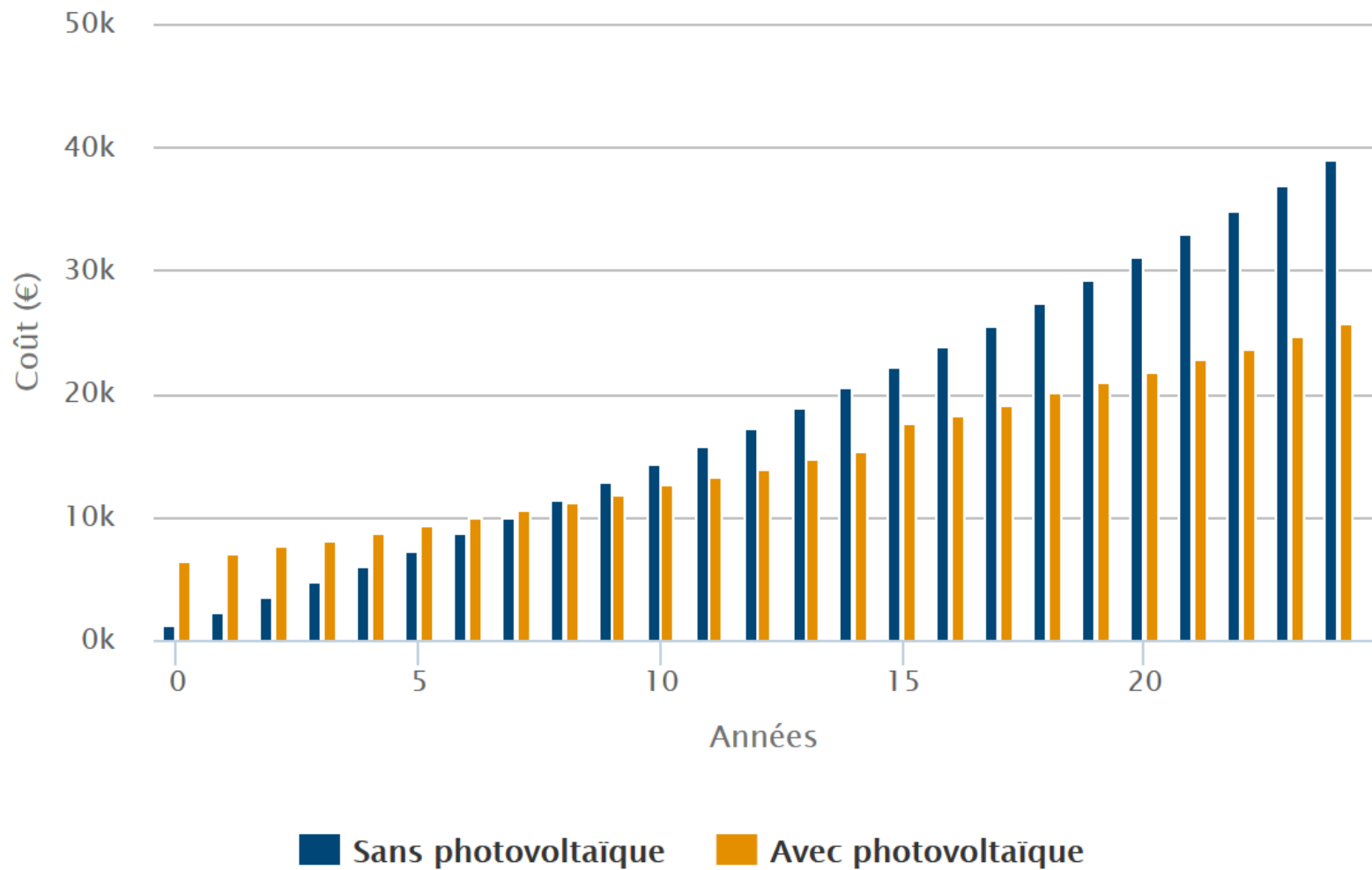
Avec ce tarif, les prosumers contribueront au financement du réseau d'électricité – comme tous les ménages –, de manière forfaitaire ou, à terme, sur la base des kWh réellement prélevés sur le réseau (lire notre article [Comment financer le réseau électrique et intégrer durablement les prosumers??](#)).

La rentabilité reste cependant intéressante.

L'APERe a mis à jour le [Simulateur financier](#) pour les installations photovoltaïques en Wallonie, avec la possibilité de connaître le tarif prosumer qui sera appliqué selon votre gestionnaire de réseau (GRD). Vous pouvez dès lors effectuer une simulation personnalisée.

Selon l'analyse financière de l'APERe pour un ménage type (installation de 5 kWc, orientée au sud, consommation de 4.800 kWh/an), le temps de retour sur investissement est de l'ordre de 8 ans. Sur 25 ans, l'installation génère une économie sur les factures d'électricité de plus de 13.000 € à 15.000 €, ce qui génère une rentabilité photovoltaïque de 4 à 6%.

Cet investissement reste donc plus rentable qu'un compte épargne et constitue toujours un placement « en bon père de famille » (lire notre article [Le photovoltaïque reste rentable en Wallonie, même avec le tarif prosumer](#)).



Comparaison des coûts d'électricité avec et sans photovoltaïque : le temps de retour d'une installation photovoltaïque est de l'ordre de 8 ans. Sur 25 ans, l'installation génère une économie sur les factures d'électricité de plus de 13 000 € à 15 000 €.

Notons que l'investissement pour une installation photovoltaïque est aujourd'hui beaucoup plus modéré qu'auparavant. Vu la chute des coûts de fabrication, une installation de taille moyenne (5 kWc) coûte actuellement 6.000 € à 7.000 €, contre 30.000 € à 35.000 € voici 10 ans – ce qui explique pourquoi les niveaux de soutien ont été régulièrement revus à la baisse ces dernières années.

Par ailleurs, la maturité économique et technologique démontre que le photovoltaïque produit davantage et plus longtemps que prévu, ce qui en fait un investissement plus intéressant encore (lire notre article [Ensoleillement record en Belgique en 2018 : Combien produiront les panneaux solaires demain ?](#)).

Source URL: <https://www.renouvelle.be/fr/actualite-belgique/photovoltaïque-en-wallonie-calculez-la-rentabilité-de-votre-installation-avec-le>